

ÉDUCATION DES ADULTES, CULTURE DE PAIX ET
PARTENARIAT ÉDUCATIF : L'EXPÉRIENCE DE
L'ASSOCIATION NATIONALE POUR L'ALPHABÉTISA-
TION ET LA FORMATION DES ADULTES AU
SÉNÉGAL (ANAFA).

par Babacar Diop Buuba



I. Questionnements

Commençons par trois proverbes wolofs qui mettent en relief l'importance de la communication et soulèvent des questions sur les différentes modalités de l'action pédagogique-andragogique. Le premier dit «Ku xamul buur saay na, nga wax buur dee na». Cette version est la moins crue et on pourrait la traduire de cette façon : «si quelqu'un ne comprend pas, quand tu lui dis que le roi a vécu, alors il faut lui dire qu'il est mort». Le deuxième proverbe dit : «Ku bañ ku la nax, ku la noxx nga bëgg». Cette fois-ci, il s'agit de la version crue du fait du jeu de mots «nax» et «noxx» : «Si tu es insensible au langage allégorique, alors tu n'as pas à te plaindre si ton interlocuteur utilise la manière forte.» Enfin, un troisième proverbe dit : «ñàkk déggóo amul, ñàkk waxtaan moo am», c'est-à-dire : «Il est toujours possible de s'entendre, tant que la voie du dialogue est privilégiée».

Deuxièmement, les débats de cette 17^e session nous ramènent à des problèmes d'actualité : comment gérer, régler les conflits dans nos établissements scolaires et universitaires, dans nos associations, dans nos sociétés, dans notre monde? Ce que Michel Vuille a dit à propos de l'intelli-

gence collective en parlant de travaux de Rochman¹ m'a particulièrement intéressé, car nous avons initié dans notre Université, à Dakar, une expérience similaire que nous avons appelée les «assises de la Faculté» et les résultats enregistrés sont pour le moment encourageants.

Ma troisième interrogation a trait au débat qui a été lancé sur les types de conflits actuels dans le monde : conflits de classe, de race, de genre, de religions, de civilisations, etc. Au sein de notre association, nous avons discuté l'année dernière de l'ouvrage de S. Huntington, *Le Choc des Civilisations*, et nous allons continuer ce genre de débats dans notre projet «Cap sur le 3e Millénaire.»

Mais quel intérêt à débattre de ces questions dans une association qui s'occupe d'alphabétisation et d'éducation des adultes? Pour répondre convenablement, il est nécessaire de s'entendre sur les termes.

II. Définitions

La définition de l'alphabétisation peut se ramener en gros à l'acquisition de l'écriture, de la lecture, du calcul ; c'est le maintien et la consolidation de ces capacités. L'alphabétisation occupe une place importante dans l'instruction scolaire, dans l'éducation de base et dans l'éducation des adultes.

Lors d'une rencontre qui s'était tenue au Togo en 1981, les États africains francophones avaient senti la nécessité de revenir sur les concepts et définitions. Ainsi l'éducation des adultes était perçue comme différente de l'éducation formelle dispensée par le système scolaire conventionnel ; elle était perçue comme une éducation qui «déborde le

¹ NDLR : voir l'article de Michel Vuille dans ce présent numéro.

champ de l'alphabétisation pour englober l'apprentissage, la formation générale et professionnelle, qui tient compte des aspects civiques, politiques, économiques et moraux propres aux États concernés».

Les domaines d'intervention intégraient non seulement l'éducation de base entendue au sens de l'acquisition des connaissances indispensables à la maîtrise de l'environnement, mais encore les perspectives de développement des initiatives personnelles visant l'épanouissement des individus et des communautés.

Lors de la préparation de la Ve Conférence internationale d'éducation des adultes (Hambourg, 1997), le groupe africain qui s'était préalablement réuni à Dakar, du 14 au 18 octobre 1996, avait tenu compte de l'élargissement cette réflexion. Durant la consultation régionale, notre collègue, Y. M. Mayoka², n'avait pas manqué de souligner l'articulation entre l'éducation des adultes et le développement des nations, en réaffirmant que seule une population instruite peut disposer des capacités nécessaires pour générer une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie. L'éducation des adultes, faisait observer Y.M. Mayoka, «dénote l'ensemble des processus pédagogiques organisés dont l'objet est d'aider les adultes à développer leurs aptitudes, enrichir leur savoir, améliorer leurs qualités techniques ou professionnelles, transformer leurs attitudes ou leurs comportements dans la double perspective d'épanouissement personnel et de participation à un développement social, économique et culturel équilibré et indépendant.» Selon l'Unesco, cette définition s'applique à tous les contenus de programme, à tous les niveaux et à toutes les structures et méthodes d'enseignement qu'elles soient formelles ou informelles,

² NDLR : Jumanne Mrisho Mayoka est directeur de l'Institut d'éducation des adultes, Dar-Es-Salaam, Tanzanie.

qu'elles complètent ou qu'elles remplacent la formation initiale en milieu scolaire, collégial, universitaire ou le travail d'apprenti.

L'éducation des adultes peut aussi être définie comme le processus selon lequel des personnes qui ne fréquentent plus l'école de façon régulière et à temps plein (sauf dans le cas de programmes spéciaux destinés aux adultes) entreprennent des activités ordonnées et organisées dans l'intention expresse de transformer leur information, savoir, aptitudes ou attitudes ou afin d'identifier et de résoudre leurs problèmes personnels ou communautaires (Okedara,1981). C'est-à-dire que l'éducation des adultes englobe toutes les activités éducatives visant les personnes reconnues comme adultes par leur société.

III. Formes et populations-cibles

L'éducation des adultes prend de nombreuses formes en Afrique, la liste qui suit n'étant pas exhaustive :

- Alphabétisation de base/aptitudes fonctionnelles/techniques de survie.
- Post-alphabétisation, l'alphabétisation fonctionnelle, alphabétisation orientée vers le travail.
- Formation continue/éducation permanente.
- Perfectionnement technique/apprentissage.
- Collèges de développement populaire/centres polytechniques villageois (Ghana, Tanzanie, Kenya).
- Formation technique et professionnelle - instituts professionnels - apprentissages - programmes de génération de revenu.
- Vulgarisation agricole.
- Éducation/développement communautaire.
- Formation des travailleurs.
- Éducation traditionnelle/nationale.
- Formation en santé.
- Éducation - population.

- Enseignement sur la vie familiale.
- Formation à distance, études par correspondance.
- Universités ouvertes et études à distance.
- Programmes d'éducation en dehors du milieu scolaire et d'extension.
- Éducation des adultes au niveau universitaire.
- Éducation au féminin/formation en genre.
- Enseignement non formel.
- Éducation des personnes âgées.
- Éducation civique.
- Études des loisirs.
- Éducation pour la paix.
- Éducation et mass média et des média populaires.
- Éducation tout au long de la vie.

L'éducation des adultes concerne les personnes âgées de plus de 15 ans. Précisons que l'éducation des adultes peut être non-formelle ou informelle. Cette éducation peut aussi être formelle (par exemple, les programmes universitaires d'éducation aux adultes). L'éducation non-formelle concerne les enfants, les jeunes et les adultes, mais l'éducation des adultes ne concerne pas les enfants. L'éducation en dehors du milieu scolaire est un enseignement dispensé à l'extérieur des quatre murs de l'école, mais qui peut avoir pour cible des enfants, des jeunes ou des adultes.

L'éducation continue comprend les expériences, activités d'apprentissage autres que celles fournies par le système scolaire formel pour les personnes qui prennent une part active à la vie de la société. Le but de l'éducation continue est d'améliorer la qualité de vie des personnes et leur permettre de participer effectivement au développement de leur société.

L'éducation tout au long de la vie commence au berceau et continue jusqu'à la tombe. Cette forme d'éducation concerne donc tous les groupes d'âge, des enfants aux personnes âgées.

L'éducation communautaire concerne toutes les personnes de la communauté, c'est-à-dire les enfants, les jeunes et les adultes. Sa spécificité est sa concentration sur l'auto-apprentissage et l'auto-évaluation des besoins ; ainsi les communautés acquièrent des connaissances, des aptitudes et des attitudes au moyen de l'éducation formelle, non formelle et informelle. L'éducation communautaire fait donc référence à toutes les formes d'enseignement qui complètent ou suivent les programmes d'enseignement primaire universel et d'alphabétisation universelle dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie afin d'assurer la rétention et la consolidation des acquis de l'alphabétisation (connaissances, aptitudes et attitudes).

IV. Tendances

Paul Bélanger, ancien Directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation, à Hambourg, a essayé de saisir les grandes tendances du mouvement d'éducation des adultes dans le monde. Dans sa contribution publiée dans la revue *Éducation des adultes*³, il montre six principales tendances.

Premièrement, l'apprentissage des adultes est devenu une question de société aussi essentielle que la santé, l'environnement et la paix. Il s'agit d'un discours nouveau qui est l'expression «d'une revendication des adultes qui demandent d'avoir des pleins pouvoirs sur eux-mêmes».

Deuxièmement, les offres générales actuelles sont loin de satisfaire les demandes des différents groupes sociaux. Il existe des écarts entre les deux sexes, entre travailleurs du primaire et du secondaire, entre travailleurs des grandes et petites entreprises entre ruraux et urbains, etc.

³No. 47, 1996.

Troisièmement, notons l'impact de la mondialisation et de la globalisation. Les organismes multilatéraux ont de plus en plus tendance à intervenir, en adoptant et en encourageant des actions politiques qui sont essentielles à la transformation de l'offre actuelle d'alphabétisation d'éducation des adultes et d'éducation permanente.

Quatrièmement, le retour des acteurs. Paul Bélanger n'a pas manqué de souligner les changements que la Banque Mondiale envisage actuellement de faire subir à ses programmes d'ajustement structurel après l'apparition d'une certaine résistance aux réductions imposées dans les services de santé et d'éducation de base. Ce retour des acteurs se traduit par leur détermination à décider eux-mêmes de leur développement intellectuel et spirituel.

La cinquième tendance a trait à l'accent mis sur les environnements éducatifs. «Aujourd'hui, -écrit P. Bélanger- nous parlons de plus en plus d'écologie de l'apprentissage, d'écologie de la vie cognitive... C'est dans cette perspective que l'OCDE développe le concept de «cité éducative» et que les organisations ont inventé l'idée de «l'entreprise éducative». «Dans cette perspective, -poursuit l'auteur- l'éducation des adultes doit être envisagée dans un environnement politique, plus large ; il est impossible de la dissocier de la politique culturelle, de la mise en place de «l'ensemble» urbain, de la démocratisation et de la diversification des médias, des politiques concernant les activités culturelles, des politiques en matière de bibliothèques publiques et de la question de l'accès aux banques de données, du problème des nouvelles technologies d'information, de la démocratisation du lieu de travail. La mise en place d'environnements réfléchis est au cœur même de la politique d'éducation des adultes».

Enfin, une dernière tendance qui renvoie à la solidarité entre pays développés et pays en voie de développement en matière d'éducation des adultes. Paul Bélanger souligne que certains membres de l'Union Européenne demandent

de geler, voire de réduire leur contribution aux fonds affectés par l'Europe aux pays en développement : «Le niveau de contribution allouée par les pays industrialisés aux pays en développement, moins de 0,3%, n'a jamais été aussi bas depuis 20 ans. Le minimum de 0,7% jusqu'au 1% que nous nous étions fixé comme objectif il y a des années n'a été réalisé qu'en Scandinavie et aux Pays Bas. Certaines associations d'éducation pour adultes commencent à rejoindre le mouvement pour les 0,6%, ce qui est une bonne nouvelle», fait-il remarquer.

V. L'ANAF A : mise en contexte

À la lumière de ce qui précède, que faut-il retenir de l'Association nationale pour l'alphabétisation et la formation des adultes au Sénégal? On pourrait résumer nos actions et notre approche en quatre lettres : FARP (Formation - Animation - Recherche - Production). Au sein de notre association, nous nous soucions de la formation générale des analphabètes, de la mise à niveau des néo-alphabètes (par exemple ceux qui peuvent lire le français et non les langues nationales). Ensuite, on assure ou on sollicite, selon les cas, des formations plus spécifiques (gestion, administration, élaboration, conduite, évaluation de projets, initiation aux nouvelles technologies de communication, formation de parajuristes, surveillance des élections, initiation aux méthodes de recherche participative, etc.).

Nous évaluons régulièrement nos actions de manière ordinaire tous les trois ans, lors de notre Assemblée générale statutaire et tous les trois mois, lors des réunions du Comité directeur qui nous permettent d'assurer un suivi général et régulier. D'autres formes d'évaluation plus structurées sont faites par des partenaires au développement et par des chercheurs indépendants. Ainsi, grâce à la Fondation de France, les activités de notre Section de Louga ont été évaluées en 1997. Deux diagnostics institutionnels partici-

patifs ont été effectués respectivement par le Projet d'Appui aux ONG - USAID en 1996 et par le CECI (Centre canadien d'étude et de coopération internationale) en 1997. Nous avons également pu bénéficier d'un atelier de planification stratégique grâce au soutien du CEDPA (Center for Development and Population Activities).

5.1 Les acteurs

Nos acteurs sont nos membres individuels ou institutionnels intervenant dans des réseaux (alphabétisation, recherche, éducation communautaire, femmes, arts-communication, universités, démocratie - paix et droits humains, santé-environnement) et dans les sections régionales. Nous intervenons en milieu rural, urbain, semi-rural ou semi-urbain. Nos formations, nos publications utilisent aussi bien le français que les langues nationales.

Notre public, notre audience, nos cibles sont pour l'essentiel des nationaux, mais nos actions touchent des étrangers vivant au Sénégal, des réfugiés par exemple. Il nous arrive, dans le cadre de l'animation, d'entrer en contact avec d'autres associations d'Africains, d'Européens ou d'Orientaux installés au Sénégal.

Nos partenaires sont la communauté des ONG, l'État ou les États dans le cadre de la coopération internationale.

5.2 Promotion et défense de la paix et des droits de l'homme

Les activités de recherche, d'animation et de production en faveur des droits humains, de la démocratie et de la paix trouvent leurs champs d'application dans l'association elle-même, dans les relations entre les membres, dans les relations avec les partenaires de la société civile et politique au plan national et international et ce, dans un contexte de mondialisation, de libéralisme forcené et de transition démocratique en Afrique. Parmi nos préoccupa-

tions, la défense des intérêts des formateurs et des apprenants occupe une place significative.

Nous prenons position chaque fois que des acteurs sociaux sont menacés dans l'exercice de leurs droits. C'est ainsi que nous avons animé au Sénégal, en 1996, le Groupe de défense pour la liberté d'informer (GLDI) à l'époque où le journal Sud communication avait été traîné devant les tribunaux. Cette action fit suite au débat qui a été mené lors de la création du réseau Démocratie, Paix et Développement. Les membres discutèrent quant à savoir s'il fallait privilégier les actions de défense ou les actions de formation. Le compromis qui fut trouvé fut de privilégier l'action de formation tout en participant aux actions de défense.

5.3 Obstacles

La survie de l'ANAFa, 10 ans après sa création, prouve qu'elle a su s'adapter à différents contextes alors que les associations qui l'ont soutenue au niveau africain (AALAE)* ou international (CIED)** ont soit disparu soit en proie à des difficultés énormes. Le «miracle», si miracle, il y a, tient principalement de la solidarité entre les réseaux et à la complémentarité entre professionnalisme, militantisme et bénévolat.

Le potentiel humain existe, mais les difficultés d'ordre financier, institutionnel et infrastructurel persistent. L'ANAFa a produit beaucoup de choses, mais arrive difficilement à les multiplier et à les diffuser.

VI. Perspectives d'avenir

Le développement de nos activités en matière de droits humains, démocratie et paix est lié à l'avenir de l'ANAFa. Notre planification stratégique a permis de formaliser notre vision: faire de l'ANAFa, d'ici l'an 2001, une ONG de

référence mobilisatrice, opérationnelle dans le domaine de l'alphabétisation et la formation des adultes par ses performances, sa présence auprès des populations et sa sensibilité aux courants de changement dans le développement humain.

Notre mission, reprécisée, aura pour objet de contribuer au développement humain durable en solidarité avec les populations au Sénégal par le renforcement de leurs capacités à prendre en charge leur propre épanouissement à travers l'alphabétisation, la formation des adultes et la lutte contre toute forme d'exclusion.

Dans l'accomplissement de cette mission, la promotion et la défense des droits humains, le renforcement de la démocratie et la culture de la paix occupent une place importante. Nous avons pensé que ce volet pourra être pris en charge correctement par le réseau à travers un Centre ouest-africain pour l'éducation à la paix et aux droits humains. Ce Centre pourrait intensifier la production et la diffusion de matériels didactiques en matière de droits humains, démocratie et de paix, participer à la formation de formateurs dans ces domaines et renforcer le soutien aux victimes de violations de droits humains. Pour la réalisation de ces projets, l'ANAFa compte sur le partenariat avec les associations, instituts, et organismes sociaux de défense et de promotion des droits humains, de la culture démocratique et de la paix.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier la directrice du CIFEDHOP, Monique Prindezis, ses collaborateurs et collaboratrices pour l'invitation et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me proposant d'introduire le sujet de l'alphabétisation des adultes au Sénégal lors de la XVIIe session internationale de formation, tenue à Genève, en juillet 1999. Je remercie les organisateurs de cette Session pour m'avoir donné l'oc-

casation d'apprécier la consistance des réseaux qui luttent pour la démocratie, la paix, le développement et la solidarité. Merci également à Mangoné Niang, Directeur du Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO)***, avec qui je travaille depuis plus de 10 ans, pour avoir proposé ma venue à Genève. Je tiens également à souligner ma rencontre, lors de cette Session, avec Malusi David Ogoli qui vient d'UMTAPO Centre****, un institut actif en Afrique du Sud en matière de paix et de droits humains que j'ai eu l'occasion de visiter il y a quelques années. Enfin, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de retrouver une position d'apprenant, non seulement lors des séances de formation, mais aussi pour la préparation de ma propre intervention. En effet, ce que j'expose dans cet article est, entre autres, le fruit des échanges que j'ai eus avec notre animateur, Jean Hénaire. Je suis heureux de savoir que lui et moi avons des amis communs au Sénégal.

* Association africaine pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes (NDLR)

** Conseil international de l'éducation des adultes (<http://www.web.net/icae/>) (NDLR)

*** Internet:

<http://www.altervision.net/depeche/09janv.htm>
(NDLR)

**** Internet:

<http://www.amandla.org/za/host/org/umtapo.html>
(NDLR)

Babacar Diop Buuba est Président de l'ANAFa et professeur associé à l'Université Cheikh Anta Diop, à Dakar, Sénégal.
